



Cession de parts sociales/licenciement

Par **n88**, le **23/06/2009** à **11:10**

Bonjour,

J'ai quelques interrogations et de ce fait je me permets de me tourner vers vous.

Je fais partie d'un bureau de traduction (sarl), mon gérant associé majoritaire (suis également associée) me propose une cession de parts sociales avant mon licenciement, que dois-je penser ou faire. La proposition de rachat et l'euro symbolique? De plus, il est question de mettre en place un EURL? Que dois-je comprendre?

D'avance merci car suite à la nouvelle du licenciement suis vraiment perdue!

D'avance merci!

Bien Cordialement

N.BAHI